



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Points 35 et 56 c) de l'ordre du jour

Culture de paix

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales et autres : coopération
entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association
des nations de l'Asie du Sud-Est**

Lettre datée du 14 décembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), c'est-à-dire le Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam, j'ai l'honneur de vous informer que le dixième Sommet de l'ASEAN et plusieurs réunions au sommet ont eu lieu à Vientiane, les 29 et 30 novembre 2004.

Au dixième Sommet de l'ASEAN, les dirigeants des pays de l'ASEAN ont signé le Programme d'action de Vientiane, un plan de six ans qui prend la relève du Plan d'action de Hanoi, dans le but de réaliser l'objectif final de Vision 2020 de l'ASEAN et de la Déclaration Concorde II de l'ASEAN. Le Programme d'action de Vientiane privilégie l'intégration régionale et cherche à réduire les disparités de développement entre les pays de l'ASEAN, en particulier entre les pays membres qui figurent parmi les PMA et les autres membres.

À ce sujet, les dirigeants de l'ASEAN ont décidé d'établir un fonds de développement de l'ASEAN pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'action de Vientiane et les futurs programmes d'action. À cette fin, ils ont appelé leurs partenaires de dialogue, les autres pays et les organisations régionales et internationales à soutenir l'application du Programme d'action de Vientiane (voir <<http://www.aseansec.org>>).

Je vous prie de trouver ci-joint le texte du communiqué de presse diffusé par le Président du dixième Sommet de l'ASEAN et les réunions au sommet connexes, le 30 novembre 2004 (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de faire distribuer le



texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est » et « Culture de paix ».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
Président du Comité de l'ASEAN à New York
(*Signé*) Alounkeo **Kittikhoun**

**Annexe à la lettre datée du 14 décembre 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République démocratique populaire lao auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

Communiqué de presse du Président

**Dixième Sommet de l'ASEAN et sommets connexes
29-30 novembre 2004, Vientiane**

1. Le dixième Sommet de l'ASEAN, de l'ASEAN+3 (Chine, Japon et République de Corée), de l'ASEAN et la Chine, de l'ASEAN et le Japon, de l'ASEAN et la République de Corée, de l'ASEAN et l'Inde, et le Sommet commémoratif ASEAN-Australie-Nouvelle-Zélande ont eu lieu les 29 et 30 novembre 2004 à Vientiane sous la présidence du Premier Ministre de la République démocratique populaire lao, S. E. M. Bounnhang Vorachith. Les dirigeants des pays de l'ASEAN et ceux des pays partenaires de dialogue qui assistaient au Sommet ont signé ensemble ou adopté 32 documents importants.

2. Les chefs d'État et de gouvernement de l'ASEAN, de la Chine, du Japon, de la République de Corée, de l'Inde, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont assisté chacun, pour ce qui le concernait, aux sommets susmentionnés.

**I. Le dixième Sommet de l'Association des nations
de l'Asie du Sud-Est**

3. À ce sommet, les dirigeants de l'ASEAN ont échangé des vues sur les grandes questions politiques et économiques régionales et internationales :

1. Terrorisme

Les dirigeants de l'ASEAN ont vivement condamné les actes récents de terrorisme et ont réaffirmé leur détermination sans faille à renforcer leur coopération et à atténuer l'impact défavorable de ces attaques sur les pays de l'ASEAN, et ont vivement engagé la communauté internationale à soutenir et aider l'ASEAN dans cet effort.

2. Péninsule de Corée

Les dirigeants de l'ASEAN ont réaffirmé leur attachement à un règlement global et pacifique de la question nucléaire dans la péninsule de Corée et ont décidé qu'il fallait continuer les discussions pour promouvoir la confiance mutuelle et trouver une méthode commune pour aborder cette question. À ce sujet, les dirigeants de l'ASEAN ont demandé à toutes les parties concernées de convoquer à nouveau, dès que possible, les pourparlers à six.

3. Moyen-Orient

Les dirigeants de l'ASEAN ont exprimé la préoccupation que leur inspirait la situation violente au Moyen-Orient et ont préconisé la création d'un État palestinien indépendant vivant côte à côte avec Israël, dans des frontières sûres et

internationalement reconnues, seul moyen de favoriser l'avènement d'une paix durable au Moyen-Orient.

4. Iraq

Les dirigeants de l'ASEAN ont exprimé la préoccupation que leur inspirait la situation grave en Iraq et ont appelé à la tenue d'élections comme prévu et ont réaffirmé leur position, selon laquelle les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle essentiel dans la reconstruction et le relèvement de l'Iraq.

4. Les dirigeants de l'ASEAN ont centré leurs discussions sur l'accélération de l'intégration de l'ASEAN et la réduction des fortes disparités de développement entre pays de l'ASEAN, et entre l'ASEAN et les autres pays, en appelant les partenaires du dialogue à favoriser l'application du Programme d'action de Vientiane, de la Déclaration de Vientiane sur l'établissement d'un triangle de développement Cambodge-Laos-Viet Nam, de la Déclaration de Vientiane sur l'intensification de la coopération et de l'intégration économiques entre le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Viet Nam, et de l'Initiative d'intégration de l'ASEAN.

5. Les dirigeants de l'ASEAN ont réaffirmé l'importance du Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est, qui est un code de conduite régissant les relations entre pays de la région, pour la promotion de la paix et de la stabilité dans la région, ont salué l'accession à ce traité de la République de Corée et de la Fédération de Russie, et ont demandé aux pays qui ne se trouvent pas en Asie du Sud-Est d'envisager d'y accéder.

6. Les dirigeants des pays de l'ASEAN ont signé le Programme d'action de Vientiane, un plan s'étalant sur six ans (2004-2010) qui prend la relève du Plan d'action de Hanoi. Le Programme d'action de Vientiane vise à accélérer l'intégration de l'ASEAN et à réduire les disparités de développement entre pays de l'ASEAN. La réalisation du Programme d'action de Vientiane conduirait à celle des buts énoncés dans Vision 2020 et dans la Déclaration Concorde II de l'ASEAN, à savoir l'établissement d'une communauté de l'ASEAN comprenant trois volets, une communauté de sécurité, une communauté économique et une communauté socioculturelle en 2020. Cela rapprocherait les différents pays de l'ASEAN d'un même niveau de prospérité et d'une évolution commune au sein d'une communauté cohérente, pacifique et soucieuse d'aide mutuelle.

7. Pour valoriser les précieuses synergies qui résulteraient du Programme d'action de Vientiane et des plans ou programmes d'action à l'avenir, les dirigeants de l'ASEAN ont décidé d'ouvrir un fonds de développement de l'ASEAN; c'est là une nouvelle décision prise au Sommet.

8. Les dirigeants de l'ASEAN ont également signé l'Accord-cadre de l'ASEAN pour l'intégration des secteurs prioritaires, accord qui vise à transformer l'ASEAN en un marché unique et une base productive de façon à faire progresser la communauté économique de l'ASEAN d'ici à 2020 et de réaliser les objectifs de la Déclaration Concorde II de l'ASEAN.

9. En outre, pour appliquer la Déclaration Concorde II, les dirigeants de l'ASEAN ont adopté des plans d'action relatifs à la communauté de sécurité et à la communauté socioculturelle de l'ASEAN.

10. Les dirigeants de l'ASEAN ont également adopté une déclaration commune contre la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants.
11. Les dirigeants de l'ASEAN ont réaffirmé l'importance de l'intégration régionale et affirmé qu'il fallait réduire les disparités entre membres de l'ASEAN; ils se sont félicités des progrès accomplis par l'Initiative d'intégration et du bon déroulement de la feuille de route pour l'intégration de l'ASEAN au cours de l'année écoulée.
12. Les dirigeants de l'ASEAN ont également pris note des résultats du sommet Cambodge-Laos-Myanmar-Viet Nam et du sommet Cambodge-Laos-Viet Nam.
13. Les dirigeants de l'ASEAN ont pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des initiatives et des projets que regroupe le cadre de coopération entre l'ASEAN et ses partenaires.
14. Les dirigeants de l'ASEAN ont décidé de convoquer le Sommet de l'Asie de l'Est en Malaisie en 2005 et ont confié aux ministres des affaires étrangères et aux hauts fonctionnaires de l'ASEAN le soin de préparer ce sommet et d'examiner la question des pays appelés à y participer.
15. Les dirigeants de l'ASEAN ont également décidé de convoquer le deuxième Sommet ASEAN-ONU à New York en 2005 lors de la soixantième session de l'Assemblée générale.
16. Les dirigeants de l'ASEAN ont pris note d'un rapport du Conseil consultatif de l'entreprise.

II. Sommet ASEAN+3

17. Le Sommet a échangé des vues sur plusieurs questions politiques et économiques, régionales et internationales, en particulier sur les problèmes qui se posent dans la région et dans le monde, ainsi que sur les faits récents concernant le terrorisme, la péninsule de Corée, la situation en Iraq et le Moyen-Orient, ainsi que l'épidémie de grippe aviaire.
18. Les dirigeants des pays « ASEAN+3 » se sont félicités de l'accession, à l'occasion du Sommet, de la République de Corée et de la Fédération de Russie au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est.
19. Le renchérissement du pétrole a eu un effet défavorable sur les économies des pays de la région. De ce fait, les dirigeants des pays ASEAN+3 ont décidé de faciliter la coopération énergétique, notamment pour développer des énergies non classiques, telles que les combustibles de la biomasse, et l'hydroélectricité. En outre, ils ont noté les résultats de la première réunion des ministres de l'énergie des pays ASEAN+3 tenue aux Philippines en juin 2004.
20. Les dirigeants des pays ASEAN+3 se sont déclarés satisfaits des progrès généralement réalisés par leur coopération, et ont décidé de poursuivre l'application des mesures à court terme et à long terme du Groupe d'étude de l'Asie de l'Est, qu'ils avaient adoptées en 2002.
21. Les dirigeants des pays ASEAN+3 ont noté que la création d'une communauté de l'Asie de l'Est était un objectif à long terme. En outre, ils ont constaté qu'il fallait développer un marché asiatique des obligations et empêcher les épidémies de

maladies nouvelles, par de nouveaux mécanismes tels que la création « d'équipes d'action contre les épidémies ».

22. Les dirigeants des pays ASEAN+3 ont échangé des opinions sur l'établissement d'une zone de libre-échange en Asie de l'Est et ont salué la décision des ministres de l'économie des pays de l'ASEAN+3 de créer un groupe d'experts qui ferait une étude de faisabilité sur une telle zone de libre-échange.

23. Pour marquer le dixième anniversaire des relations entre l'ASEAN et les Trois en 2007, les dirigeants de ces pays ont décidé d'envisager de publier la deuxième Déclaration commune sur la coopération en Asie de l'Est, ainsi qu'un plan de travail pour consolider la coopération actuelle et future.

24. Les dirigeants des Trois se sont félicités de l'approbation du Programme d'action de Vientiane et ont exprimé leur appui à l'ASEAN pour l'exécution d'activités et de projets devant concourir à ce programme d'action.

25. En outre, les dirigeants de la Chine, du Japon et de la République de Corée se sont félicités des sommets Cambodge-Laos-Myanmar-Viet Nam et Cambodge-Laos-Viet Nam et ont exprimé leur appui à l'application de la Déclaration de Vientiane sur l'intensification de la coopération et de l'intégration économiques entre le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Viet Nam, et de la Déclaration de Vientiane sur l'établissement du triangle de développement Cambodge-Laos-Viet Nam. Les dirigeants de l'ASEAN ont remercié la Chine, le Japon et la République de Corée de l'aide que ces pays ont apportée à l'exécution des projets du plan de travail de l'Initiative d'intégration régionale.

III. Sommet ASEAN et Chine

26. Les dirigeants de l'ASEAN ont réaffirmé leur attachement à la politique « Une seule Chine » et ont déclaré leur conviction que le maintien de la paix et de la stabilité de part et d'autre du détroit de Taiwan était conforme à l'aspiration commune de tous les pays de la région.

27. La Chine a félicité l'ASEAN de la signature du Programme d'action de Vientiane ainsi que de l'Accord-cadre de l'ASEAN sur l'intégration des secteurs prioritaires, et les protocoles qui s'y rapportent, et a exprimé son appui à l'application du Programme d'action de Vientiane, qui contribuera à la réalisation des objectifs énoncés dans la Vision 2020 et de la Déclaration Concorde II de l'ASEAN. Les dirigeants de l'ASEAN et de la Chine ont adopté un plan d'action pour appliquer la Déclaration commune des chefs d'État et de gouvernement de l'ASEAN et de la Chine sur le partenariat stratégique pour la paix et la prospérité.

28. Les dirigeants de l'ASEAN et de la Chine ont salué la signature de l'accord sur le commerce des marchandises, de l'accord sur le mécanisme de règlement des différends, et de l'accord-cadre sur la coopération économique entre l'ASEAN et la Chine.

29. Les dirigeants de l'ASEAN ont salué l'intention de la Chine de faire une contribution de 5 millions de dollars au Fonds de coopération ASEAN-Chine en 2005.

30. La Chine a réaffirmé sa volonté de renforcer sa coopération avec l'ASEAN dans les cinq domaines prioritaires que sont l'agriculture, l'informatique, la

valorisation des ressources humaines, le développement du bassin du Mékong et l'investissement réciproque, et de coopérer dans d'autres domaines comme l'essor des petites et moyennes entreprises, la santé publique, le potentiel scientifique et technologique ainsi que la supervision de la qualité, les inspections et la quarantaine. La Chine a réaffirmé son appui à l'intégration de l'ASEAN dans diverses initiatives de développement comme l'Initiative d'intégration, la coopération avec l'ASEAN pour la mise en valeur du bassin du Mékong, la zone de croissance de l'Est de la région de l'ASEAN (Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie et Philippines) et la stratégie de coopération économique Ayeyawaddy-Menam-Mékong.

31. Les dirigeants des pays de l'ASEAN et de la Chine ont rappelé que c'était au tour de l'Asie d'assumer la fonction de Secrétaire général de l'ONU. À ce sujet, la Chine a été informée de l'adoption par l'ASEAN de la candidature à ce poste de S. E. M. Surakiart Sathirathai, Ministre thaïlandais des affaires étrangères.

IV. Sommet ASEAN et Japon

32. Les dirigeants de l'ASEAN et du Japon ont adopté une Déclaration commune de coopération à la lutte contre le terrorisme international, et ils ont noté avec satisfaction le rapport d'activité de la mise en œuvre du Plan d'action ASEAN-Japon adopté lors du Sommet ASEAN-Japon tenu à Tokyo en décembre 2003.

33. Les dirigeants de l'ASEAN ont remercié le Japon de l'appui qu'il a apporté à l'exécution du Programme d'action de Vientiane et de son aide à l'intégration de l'ASEAN, grâce à diverses initiatives et projets tels que l'Initiative d'intégration, la mise en valeur du bassin du Mékong, le corridor est-ouest et d'autres initiatives. Le Japon a salué le sommet Cambodge-Laos-Myanmar-Viet Nam et le sommet Cambodge-Laos-Viet Nam et a exprimé son appui à l'application de la Déclaration de Vientiane sur l'intensification de la coopération et de l'intégration économiques entre le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Viet Nam, et de la Déclaration de Vientiane sur l'établissement du triangle de développement Cambodge-Laos-Viet Nam.

34. Les dirigeants de l'ASEAN et du Japon ont échangé des vues sur la réforme de l'ONU, en particulier celle du Conseil de sécurité.

35. Les dirigeants de l'ASEAN et du Japon ont noté les progrès faits dans l'application du Cadre de partenariat économique global entre l'ASEAN et le Japon, signé l'an dernier, et ont décidé que la négociation d'un accord du partenariat économique entre l'ASEAN et le Japon devait commencer en 2005.

V. Sommet ASEAN et République de Corée

36. Les dirigeants de l'ASEAN et de la République de Corée ont signé la Déclaration commune sur le partenariat économique global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la République de Corée. Ce document trace les grandes lignes de la coopération et offre les bases d'une négociation en vue de la création d'une zone de libre-échange entre l'ASEAN et la République de Corée.

37. Les dirigeants de l'ASEAN ont salué l'accession de la République de Corée au Traité d'amitié et de coopération de l'Asie du Sud-Est, le 27 novembre 2004.

38. Les dirigeants de l'ASEAN ont chaleureusement remercié la République de Corée pour sa décision d'accroître sa contribution au Fonds de coopération ASEAN-République de Corée.

VI. Sommet ASEAN et Inde

39. Les dirigeants de l'ASEAN et de l'Inde ont échangé des vues sur plusieurs problèmes internationaux et régionaux, notamment le terrorisme, la situation au Moyen-Orient et en Iraq, la péninsule de Corée et la réforme de l'ONU.

40. Les dirigeants de l'ASEAN et de l'Inde ont signé le document sur le partenariat ASEAN-Inde pour la paix, le progrès et la prospérité commune et ont adopté un plan d'action pour l'application de ce partenariat.

41. Les dirigeants de l'ASEAN et de l'Inde ont décidé de poursuivre leur coopération dans les secteurs du commerce, de l'investissement, des services, de la santé publique, de l'informatique, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'énergie de la biomasse.

42. Les dirigeants de l'ASEAN et de l'Inde ont marqué le coup d'envoi du rallye ASEAN-Inde, qui vise à promouvoir les relations entre l'ASEAN et l'Inde ainsi que la connectivité entre les deux pays.

VII. Sommet de commémoration ASEAN et Australie et Nouvelle-Zélande

43. Les dirigeants de l'ASEAN et de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont tenu des entretiens sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

44. Ils ont signé une déclaration commune du Sommet commémoratif ASEAN-Australie et Nouvelle-Zélande. Ce document offre la base d'une nouvelle intensification et d'un élargissement de la coopération entre l'ASEAN et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans l'intérêt de leurs peuples et pour la paix, la stabilité, le développement soutenu et la prospérité dans la région.

45. Les dirigeants de l'ASEAN ont engagé l'Australie et la Nouvelle-Zélande à accéder au Traité d'amitié et de coopération.